

Compte rendu du Conseil Consultatif du 16 février 2021

Présents :

Jean Luc MARCHAND	Président des Anciens Combattants Président du Comité des Fêtes
Bernadette VERMEREN	Présidente les Amis de Gaston Floquet
Marie Claude BUCHARD	Président Générations Mouvement
Maxime LE GRAND	Président Le Lys sous l'Erable
Alexandre CANADA BUENO	Président Garand de Mémoire 39/45
Bernadette FIRMESSE	Secrétaire / Trésorière ADHR (Association Développement Harmonieux et Raisoné de St Rigomer)
Jean Marie FIRMESSE	membre
Dany PELE	membre
José LEFRANC	membre
Patricia LE GRAND	membre
Valérie VINCENT	Adjointe
Christian CAMUS	Conseiller Municipal
Annick CONSONNI	Conseillère Municipale

Préambule : en raison de la pandémie Covid-19, la réunion se tient dans la salle de la Charmille autour de tables afin de respecter les distanciations physiques, les mesures sanitaires sont respectées (port du masque, gel hydro-alcoolique à l'entrée). Il est précisé en début de Conseil, qu'il devra être terminé avant 17 h 45 afin que chacun regagne son domicile avant 18 h 00, heure du début du couvre-feu.

Ordre du jour :

- Présentation de chacun et de son association
- Charte de Fonctionnement
- Le point sur les actions réalisées
- Les projets des élus
- Les suggestions
- Questions / Réponses / débats

Le Président du Conseil Consultatif Francis LOISON Maire délégué de St Rigomer des Bois ouvre le Conseil à 16 h

- Chaque membre se présente et présente son association succinctement.
- Le Président remet à chacun la Charte de fonctionnement, lit et commente les articles principaux (2 et 4)

Le point sur les actions réalisées

- Extension de l'assainissement collectif au centre Bourg Rue de Courtilloles, compétence CUA (Communauté Urbaine d'Alençon), les travaux devraient être terminés avant fin février 2021.
- Electrification de la cloche de l'Eglise, sonnerie programmée toutes les heures à partir de 10 h jusqu'à 19 h, avec sonnerie de l'angélus à 12 h et à 19 h. A noter qu'un don de Mr et Mme FIRMESSE a permis de financer partiellement cette électrification.
- Mise en conformité électrique des bâtiments communaux (Atelier communal, salle de la Charmille, Eglise, Mairie, salle du Buisson et maison Gaston Floquet (partiellement), les travaux prévus seront finis fin février 2021. Le reste de la mise en conformité électrique de la maison Gaston Floquet devrait être inscrite au budget 2021.

Tous ces travaux ont été préparés par la mandature précédente notamment par Jean Marie FIRMESSE et Marthial GOMMARD pour les devis, nous leur adressons tous nos remerciements.

Les projets des élus de St Rigomer des Bois

- Demande à la CUA de l'extension de l'assainissement collectif vers le bas du Tertre (jusqu'à la maison Gaston Floquet) et vers la Bresdinière, demande refusée par la CUA (coût par branchement trop élevé)
- Demande à la CUA de la création de l'assainissement collectif pour les maisons du Bas Larrey vers la station de St Paterne/Le Chevain située Route des Vingt jours, demande refusée par la CUA (coût par branchement trop élevé et station actuelle à la limite de sa capacité).
- Sécurisation de la Rue aux Chèvres
 - pose de 2 panneaux STOP au croisement avec le Chemin du Carrefour (en cours)
 - création d'un chemin piétons/vélo de la D 311 au chemin des Biars avec un éclairage adapté (compétence CUA) afin de sécuriser cette route très empruntée notamment par les enfants pour aller prendre le car scolaire au Buisson.
- Aménagement, Sécurisation du carrefour des Brosses (D 311, Route des Vingt jours, Route des Egremondières, Chemin de la Huberderie). Mr BEAUCHEF, Conseiller Départemental et Président de la Commission Infrastructures Routières est venu sur place en juillet. La demande a été adressée au Conseil Départemental, qui a confirmé sa réception et son étude préalable, nous attendons sa réponse définitive. A noter que cette demande a déjà été formulée à plusieurs reprises sans résultats.
- Aménagement, Sécurisation du carrefour du Buisson (D 311, D 236, route forestière vers St Rigomer)). Mr BEAUCHEF, Conseiller Départemental et Président de la commission Infrastructures routières est venu sur place en juillet 2020 et en février 2021. La demande a été adressée au Conseil Départemental, une réponse est attendue dans les prochaines semaines.
- Intégration du PLU (Plan Local Urbanisme) de St Rigomer des Bois dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la CUA, une attention particulière sera portée pour que les haies et arbres remarquables identifiés par L'ADHR (Association : Développement Harmonieux et Raisonné de St Rigomer) et avec le concours des agriculteurs et propriétaires, soient portés au PLUi

Suggestions / Questions / Réponses / Débats :

Mr LEFRANC :

- demande ce qui peut-être fait pour ralentir la vitesse des camions, réduire le bruit associé ?
 - la pose d'un radar pédagogique serait peut-être une partie de la solution, les élus se renseignent, mais il est rappelé que la vitesse est limitée à 50 km/h et doit être respectée
- fait état de l'apparition de fissures sur son habitation dues à la circulation selon lui !!
- demande que les arbres en face de chez lui soient élagués car des branches peuvent tomber sur la voie publique, les élus vont faire un courrier au propriétaire.

Passerelle de la Charmille :

La passerelle est condamnée depuis plusieurs mois, la question se pose sur son remplacement, à cause du coût élevé (de 35000 à 50000 € suivant les devis reçus) (structure métallique et bois pour le chemin de marche et les rambardes). La question de la solidité des plots bétons se pose. La forme de de la passerelle n'a pas un impact important sur le prix (environ 1500 €).

Mr PELE propose de repenser l'aménagement de cette petite île en la végétalisant par des arbustes et de supprimer son accès car le coût pour refaire cette passerelle est trop élevé.

Mr LE GRAND, se propose de regarder l'état des plots béton support.

Mr FIRMESSE fait remarquer que cette passerelle est l'image de St Rigomer et que les habitants sont attachés à celle-ci

La majorité des présents, se prononce pour refaire cette passerelle, les élus vont voir :

- s'il y a une possibilité de faire un contrôle des plots béton par une société agréée type Socotec Apave...
- s'il y a une possibilité d'avoir des subventions spécifiques
- s'il y a une possibilité de faire ce travail dans le cadre d'un projet avec un lycée technique ou CFA

Lavoir du Buisson :

Celui-ci a été dégradé, une planche de bardage cassée et toutes les lattes couvre-joint ont été volées, les élus vont demander au responsable technique de réparer ce lavoir

Le Buisson :

Mr FIRMESSE, demande où en est le litige avec la société PIGEON pour l'allée piétonne qui est dégradée ?

La Fibre / Téléphonie mobile :

Francis LOISON fait le point sur son déploiement et les modalités de raccordement

Plusieurs habitants ont des problèmes de réception de la télévision TNT suite à la mise en service de l'antenne de Lignières la Carelle

La vaccination Covid-19 :

Peu de créneaux sont ouverts pour notre secteur, les municipalités n'ont aucun pouvoir de décision.

11 novembre 2020 :

Mme BUCHARD, demande pourquoi au 11 novembre, il n'y a pas eu de distribution des paniers aux anciens comme cela a été fait dans certaines communes ? Réponses, la question a été abordée en conseil municipal et n'a pas été retenue.

Maisons abandonnées sur la commune (une dizaine) :

Mr FIRMESSE demande ce que l'on prévoit ?

Ce sujet n'est pas récent et n'a pas été résolu à ce jour, beaucoup de communes sont confrontées à ce problème. Une réflexion est en cours (notamment pour le centre bourg) par les élus, les coûts sont importants (achat et rénovation), les risques techniques et d'impayés des loyers sont aussi importants. Cet éventuel projet doit tenir compte des priorités, des finances de Villeneuve en Perseigne et être accepté par les communes déléguées.

ONF :

La coupe à blanc à proximité de la rue aux chèvres suscite quelques interrogations et remarques, tel que le risque accentué de verglas ! Les élus n'ont pas la connaissance du plan de gestion de la forêt et n'ont aucun pouvoir sur celui-ci.

Association : GARAND de Mémoire 39/45

Mr CANADA BUENO évoque un projet lié à la libération de St Rigomer à une date à définir (sous réserve de la pandémie). Il serait peut-être intéressant de faire un projet commun avec l'association Le Lys sous l'Erable (contact déjà pris) avec les Anciens Combattants et le Comité des Fêtes, ceux-ci vont se revoir pour étudier la faisabilité d'un projet commun et les modalités.

L'Association demande un endroit pour stocker ses décors (voir le local où le comité des fêtes entrepose son matériel sachant que la commune s'en sert également).

Maison Gaston Floquet :

Mme VERMEREN fait part d'un label rural délivré au Musée du Vélo et demande si la maison Gaston Floquet ne pourrait pas en bénéficier. Une rencontre a été demandée par Mr CAMUS à Mme MAUGER CUA chargée de la Culture, ce point pourra être abordé lors de cette réunion, mais il est à noter que la maison Gaston Floquet n'est pas un Musée !!

Généralisations Mouvements :

Mme BUCHARD, nous informe qu'il y a une marche programmée par mois et qu'ils travaillent avec leurs homologues de Villeneuve en Perseigne

Serait-il possible d'avoir la salle une fois par mois ? réponse OUI, mais en raison de la pandémie et des mesures sanitaires associées, celle-ci n'est plus mise à disposition pour l'instant et qu'une date ne peut être donnée.

Associations :

Mr CAMUS informe qu'il sera proposé une réunion à toutes les associations de Villeneuve en Perseigne afin qu'elles se rencontrent pour se connaître, se présenter, élaborer des projets communs, mettre des ressources en commun si besoin

Mr PELE demande quels sont les projets de Villeneuve en Perseigne ?

- Gendarmerie de la Fresnaye sur Chédouet, transformation en logements locatifs
- Gymnase, les travaux devraient commencer en mars pour une fin de travaux prévue fin 2021
- MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), le permis de construire est déposé, la mise à disposition doit avoir lieu pour la rentrée prochaine en septembre.
- Etang du Chédouet, une convention a été signée avec le lycée agricole de Sées.
- Parc Régional Normandie Maine, la commune de Villeneuve en Perseigne a été retenue pour l'agenda sur la biodiversité

Mr FIRMESSE

- demande si les PV du Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne pourraient-être envoyés à tous les membres des Conseils Consultatifs ??
- demande que la communication soit revue, en parlant plus de ce qui se passe dans les communes déléguées.

Francis LOISON fait un point sur la Méthanisation St Paterne/Le Chevain et l'Eolien Champfeur/Béthon, il fait part des avis défavorables pris par le Conseil Municipal et des motivations.

Une prochaine réunion du Conseil Consultatif est prévue en avril (sous réserve des mesures sanitaires).

Le Maire délégué
Francis LOISON
26 février 2021